

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept et le vingt-trois mai, monsieur le Maire convoque mesdames et messieurs les Conseillers Municipaux à la réunion ordinaire qui aura lieu le jeudi 01 juin 2017 à 19 heures 00 à la mairie, sous la présidence de monsieur François RAYNAUD , Maire.

Le Maire,

Compte rendu de la séance du jeudi 01 juin 2017

L'an deux mille dix-sept et le premier juin, les membres du conseil municipal dûment convoqués par monsieur le Maire se sont réunis à la mairie à 19 heures 00 sous la présidence de monsieur François RAYNAUD, Maire.

Présents : Monsieur BIREAU Claude, Madame COMBES Josiane, Madame COMBES Patricia, Monsieur DEWYNTER Franck, Madame MANDRON Sylvie, Monsieur MARTINEZ Pierre, Madame MICHAUD Fanny, Monsieur RAYNAUD François, Monsieur ROUSSEL Stéphane, Monsieur VIEILLEFOND Dominique

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés: Marie-Christine LABORIE par François RAYNAUD, Janine NEBOUT par Franck DEWYNTER, Christelle PLATEL par Patricia COMBES

Absent(e) excusé(e) :

Secrétaire de séance : Madame MICHAUD Fanny

Ordre du jour:

1/ Délibérations :

- **Levée du droit de préemption en zone U**
- **Désignation d'un avocat suite à l'affaire jugé aux prud'hommes**

2/ Commissions

- **Voiries aménagement**

3/Questions diverses

Le compte-rendu du conseil municipal du 04 mai 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1/ Délibérations du conseil:

Levée du droit de préemption en zone U (170601 01)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune a reçu quatre déclarations d'intention d'aliéner (DIA) concernant les parcelles

- ZD 187, ZD 190, et ZD 193
- ZD 183, ZD 185, et ZD 194
- ZD 188, ZD 191, ZD 196, ZD 199, et ZD 201
- ZD 165, ZD 174, et ZD 177

Monsieur le Maire propose à son conseil de lever les droits de préemption de ces parcelles.

Après délibération,

Le conseil municipal décide à l'unanimité de lever les droits de préemption urbain en zone UC pour les parcelles :

- ZD 187, ZD 190, et ZD 193
- ZD 183, ZD 185, et ZD 194
- ZD 188, ZD 191, ZD 196, ZD 199, et ZD 201
- ZD 165, ZD 174, et ZD 177

Contentieux prud'hommes (170601 02)

Vu le jugement rendu par le Conseil du Prud'hommes du 12 mai dernier ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de faire appel de cette décision
- de désigner Maître Paul-André Vigné, associé du cabinet SCP-TMV, 32 cours du Maréchal Juin à Bordeaux (33000) pour assurer la défense des intérêts de la commune dans le cadre de cette procédure ;
- d'approuver la convention d'honoraires ;
- d'habiliter Monsieur le Maire à signer ladite convention et à en assurer l'exécution.

2/ Commissions :

- Voiries : les travaux de réfection à Vignoles et Lafond sont terminés.
- Enfouissement des réseaux : Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que la petite réception des travaux aura lieu le 6 juin à 11h suivi d'un déjeuner.
- Eglise : la partie maçonnerie est terminée, nous attendons le retour des vitraux restaurés pour la mise en place.
- Accessibilité mairie : Les travaux sont programmés pour la dernière semaine du mois d'août pour une durée d'environ 2 mois. Monsieur le Maire informe les conseillers que le devis de l'entreprise Métallerie Martin a été modifié, deux rampes sur les marches des escaliers d'accès à la cour d'école ont été rajoutées soit un surplus de 600 € TTC.

3/ Divers

- Elections législatives des 11 juin et 18 juin : Monsieur le Maire valide avec les conseillers le tableau des permanences du bureau de vote.